

# La Mutuelle communale 2019



Les habitants de la Communauté de Communes Rhône – Vistre – Vidourle peuvent souscrire à leur mutuelle communale :

Actifs, retraités, commerçants, artisans, professions libérales, étudiants, à la recherche d'un emploi...

- Dépassements d'honoraires
- Tiers payant
- Garanties lunettes et dentaire renforcées
- Pas de délai d'attente, pas de questionnaire de santé
- Garantie obsèques...

---

**Documentation et tarifs disponibles auprès de votre secrétariat de mairie ou CCAS et renseignements complémentaires à :**

134 Route d 'Avignon

30 000 NIMES

Tel : 04 66 22 76 69

[contact@muteo.fr](mailto:contact@muteo.fr)